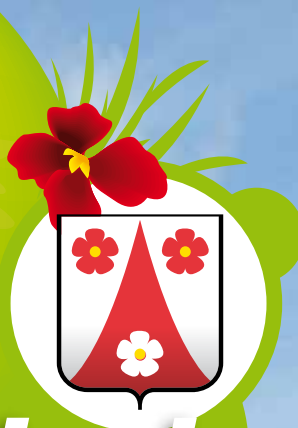


N° 366
Septembre
Octobre
2011

infos

communales

Baelen - Membach



Dossier:

Sécurité routière

Travaux

- L'école et la bibliothèque

Histoire

- Baelen-Membach dans les cartes anciennes

Nouvelle initiative

- L'Agriculture Soutenue par la Communauté

En bref

- Les résultats du jogging baelenois
- Retour sur les plaines de vacances
- Priorité à la sécurité
- Opération Rivières Propres



Agenda:
toutes les activités
des associations



Rôle de garde des médecins

Le médecin généraliste de garde (week-end et jours fériés) est joignable **au numéro unique : 087/ 33 87 00**. La population pourra, via ce numéro unique, entrer en contact avec le médecin généraliste de garde, le week-end **du vendredi 19h au lundi 8h** et **les jours fériés de la veille 19h au lendemain 8h**. Ce numéro unique pourra aussi être utilisé pour contacter le médecin généraliste de garde, **toutes les soirées et nuits de la semaine entre 19h et 8h du matin**.

Région Dolhain-Baelen-Welkenraedt

Adresses des médecins

Limbourg

DEGROS Emile	087.76.20.81
Rue O. Thimus 33 DOLHAIN	
FOURIR Béatrice	087.76.31.21
Rue J. Wansart 11 GOE	
JUNKER Paul	087.76.34.70
Avenue Reine Astrid 19 DOLHAIN	
MILET Jean-Pierre	087.76.34.40
Rue Maisier 12 DOLHAIN	
(domicile)	087.76.61.48
Neupré 17 BILSTAIN	
MILET Séverine	087.76.34.40
Rue Maisier 12 DOLHAIN	
(domicile)	087.76.61.48
Neupré 17 BILSTAIN	
STEVENS Anne-Françoise	087.76.45.45
Rue Maisier 72 DOLHAIN	
TIQUET Marie-Pierre	087.76.45.45
Rue Maisier 72 DOLHAIN	
TRAN Quang Hiep	087.44.58.81
Chemin du Meunier 15 BILSTAIN	

Baelen S/Vesdre

STAINIER Xavier	087.76.39.04
Route d'Eupen 6 BAELEN	
XHAUFLAIRE José	087.76.30.81
Rue du Thier 19-21 BAELEN	

Welkenraedt

ADLJU Arsalan	087.44.87.65
Rue des Déportés 3 WELKENRAEDT	
ANCION Thierry	087.88.17.17
Avenue des Aubépines 14 WELKENRAEDT	
DEJALLE Joseph	087.88.16.05
Rue Nishaye 30 HENRI-CHAPELLE	
ESSER Patrick	087.88.28.44
Rue Reine Astrid 34 WELKENRAEDT	
JOSKIN Benoît	087.88.17.44
Rue de la Croix 14 WELKENRAEDT	
ORBAN Thierry	087.88.32.22
Rue de l'Usine 17 WELKENRAEDT	
PICQUOT Eric	087.88.07.43
Rue de l'Eglise 5 WELKENRAEDT	
RÖMER Bernard	087.88.23.12
Rue du Centre 2 WELKENRAEDT	

Lontzen

FRANCK Alain	087.88.01.82
Rue de l'Eglise 47/A LONTZEN	

LE MOT DU BOURGMESTRE

Un Baelenois mis à l'honneur, et quel honneur !

Elu à l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts. Il s'agit d'Yvan LARONDELLE, frère d'Hubert, qui a passé toute sa jeunesse dans notre village à Runschen et vécu quelques temps avec son épouse et ses enfants à Mazarinen.

Aujourd'hui Yvan LARONDELLE est
Docteur en Sciences Agronomiques
Professeur ordinaire à l'Université catholique de Louvain
Professeur Honoris Causa de l'Université fédérale du Para (Etat du nord du Brésil)

Au sein du laboratoire de l'unité de biochimie de la nutrition de la faculté d'agronomie de l'UCL, il dirige les travaux consacrés à l'impact des nutriments sur la santé des humains et des animaux. Yvan Larondelle est également très actif sur d'autres continents. Gageons que son élection à l'Académie n'est qu'une étape supplémentaire à son brillant parcours professionnel et que Monsieur l'académicien nous réserve encore maintes occasions de lui manifester toute l'admiration que ressentent les citoyens de son village natal.

La période de vacances a vu se dérouler les traditionnelles festivités locales :

La cavalerie St Georges de Baelen pour son rallye annuel a dû composer avec une météo capricieuse. Félicitons à toute l'équipe et aux cavaliers qui ne se sont pas laissés décourager par cette météo digne d'un mois de novembre !

La quatorzième édition du jogging organisé par le club cycliste a permis à 742 joggeurs de pratiquer leur hobby dans la détente et en toute sécurité en créant une ambiance de fête dans les rues de notre village.

Durant les vacances, notre commune a à nouveau organisé avec un succès grandissant l'accueil des enfants pour lesquels une série d'activités ont été organisées sous la houlette de Madame Anne-Christine Roemers (pour l'organisation administrative) et toute l'équipe d'animateurs que nous remercions. Nos remerciements s'adressent également aux dirigeants du Home ST-Joseph qui ont mis leurs locaux à la disposition des animations organisées à Membach.

On pourrait en rester à ces points positifs qui ont agrémenté la période des vacances si l'on ne devait déplorer certains actes de vandalisme constatés sur le territoire de notre commune. En effet, dans le courant du mois d'août, j'ai dû constater que des « inconscients » s'étaient à nouveau « défoulés » en brisant plusieurs vitraux du chœur de l'Eglise St-Paul. Je parle d'inconscients car ils ne mesurent pas la gravité de leurs actes, tant sur le plan patrimonial que pour le coût que cela va engendrer pour les finances communales. Je forme le vœu que la police pourra identifier les auteurs de ces actes inqualifiables.

Malgré le mauvais temps dont les vacances ont fait les frais, j'ose espérer que cette période de repos aura toutefois permis à tout un chacun de se ressourcer et de recharger ses batteries pour débiter le mois de septembre, synonyme de rentrée, de manière agréable et sereine.

Bonne reprise à tous et toutes, petits et grands...

Votre Bourgmestre,
Maurice Fyon



Administration communale de Baelen • rue de la Régence 1 • 4837 BAELEN
Tél. : 087 76 01 10 • Site internet : www.baelen.be

Bulletin communal bimestriel

Editeur responsable : Maurice FYON, Bourgmestre
Rédaction et coordination : Francis BEBRONNE, Echevin

Prochaine édition : novembre / décembre 2011 distribué vers le 7 novembre 2011

Date limite de remise des documents : 15 octobre 2011

Envoi de documents par e-mail à « bulletincommunal@baelen.be » en fichier traitement de texte sans mise en page particulière, **photos en format.jpg à envoyer en pièce jointe**.

SITE INTERNET DE LA COMMUNE DE BAELEN

www.baelen.be

BUREAUX DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Horaire

Lundi 8h30 - 12h
Mardi 8h30 - 12h et 14h - 16h
 Mercredi 8h30 - 12h
Judi 8h30 - 12h et 14h - 16h
 Vendredi 8h30 - 12h
 Samedi 9h - 12h (permanence)
(permanence cartes d'ident. électr. uniquement les 1^{er} et 3^e samedis du mois)
 Sur rendez-vous les lundi, mercredi et vendredi après-midi.

Bureaux fermés

L'Administration communale sera fermée le mardi 27 septembre (fête de la Communauté Française), **les mardi 1^{er} et mercredi 2 novembre** (Toussaint), **le vendredi 11 novembre** (Armistice) **et le mardi 15 novembre** (fête du Roi).

ETAT-CIVIL

Naissances

Nora ELGHAZY, rue L. Moray, 1/2 (18/06)
 Louis BONAVENTURE, Runschén, 50 (21/06)
 Sarah CROITOR, rue des Fusillés, 29 (21/06)
 Lou PENZO, rue de l'Invasion, 41 (29/06)
 Lisa VILLEVAL, rue Ma Campagne, 5 (28/06)
 Mathys DELREZ, Plein-Vent, 47 (05/08)

Mariages

Marc OUTERS et Chantal SCHILS, rue Renardy, 8 (06/08)
 Eric GALLEZ et Christel WARNOTTE, Médael, 5/B (12/08)
 Shamim AHMED et Shabina RASU, rue Mitoyenne, 33 (12/08)
 Luc SCHOLSEM et Catherine EHLEND, Allée des Saules, 24 (13/08)

Décès

Erich LIEBERT, rue du Pensionnat, 7 (25/06)
 Dieter KIHLM, route d'Eupen, 109 (27/04)
 Marie SEPULCHRE, Vve de Jules VANNESTE, rue Ma Campagne, 7 (23/06)
 Anne-Marie RAXHON, Vve de Fernand SCHILS, rue de la Régence, 11 (03/07)
 Anne CORMAN, Vve de Albert LACROIX, chemin de Hoevel, 4 (08/07)
 Lou PENZO, rue de l'Invasion, 41 (18/07)
 Joseph LECOLLE, Vf de Marie JULIEN, rue du Pensionnat, 7 (15/08)

PARUTIONS 2011 DU BULLETIN COMMUNAL: planning

Période	Remise des textes à l'Adm. communale	Date de distribution postale
nov/déc 2011	15-oct-11	lundi 7 novembre

N.B. La date de distribution reste indicative et peut varier de quelques jours. La Commune de Baelen ne peut en être tenue responsable.

Cartes d'identité électroniques belges

Du lundi au vendredi suivant l'horaire habituel et uniquement les 1^{er} et 3^e samedis du mois (durant la permanence de 9 à 12 h).

REMERCIEMENTS

Mr et Mme VANDEBERG-SCHYNS

remercient de tout cœur toutes les personnes ayant témoigné leur sympathie lors de leurs NOCES D'OR.

Monsieur Eric LEBAN *17.01.1941 † 19.06.2011

Vous avez été très nombreux à nous témoigner votre sympathie lors du décès de Monsieur Eric LEBAN-CORMAN.

Vos visites, vos mots réconfortants, vos fleurs et vos prières nous ont dit combien vous l'aimiez. Nous vous prions de trouver ici l'expression de notre plus chaleureux merci.

Son épouse, ses enfants et petits-enfants.

Profession de foi à Baelen le 1^{er} mai 2011: Remerciements

Fiona, Sarah, Audrey, Simon, Camille, Julie, Loïc, Andrew, Jordan, Adrien, Charline, Jérôme, Jade, Edward, Laurent, Mathilde, Marjorie, Lucie, Ludovic, Julien, Jennifer et leurs parents remercient toutes les personnes qui ont pensé à eux pour leur profession de foi le 1^{er} mai 2011. Les remerciements s'adressent également aux personnes qui ont donné de leur temps pour que la préparation, la retraite et la fête de leur engagement soient une réussite: Geneviève Koch, Ghislain Weickmans, les jeunes animateurs de la retraite, les sacristines...

Grand merci à tous.



OBJETS TROUVÉS

Renseignements: Administration communale 087/76.01.10



Le saviez-vous ? L'émondage des plantations

Bien des citoyens n'ont pas une information précise concernant certaines obligations en matière de propreté, de la salubrité et de la tranquillité publiques. Nous avons décidé de publier dans cette rubrique des extraits de l'ordonnance de police administrative générale adoptée par le Conseil communal

L'émondage des plantations se trouvant sur les propriétés, en bordure de voirie

Les haies et plantations bordant la voie publique et délimitant les prairies et terrains exploités par nos agriculteurs

- la taille doit avoir lieu **au minimum une fois par an et avant le 1^{er} novembre**.
- L'entretien du talus ou de l'accotement herbeux de la voie publique sur une largeur de 50 cm doit être assuré également.
- La largeur de la haie placée à la limite du domaine public ne peut dépasser 20 cm de l'aplomb du pied de la haie, du côté de la voie publique.
- Les branchages taillés doivent être évacués dans les huit jours sauf s'il s'agit d'accotements herbeux et que les branchages sont déchiquetés à un gabarit inférieur à 1 cm x 2,5 cm

Les haies et plantations bordant la voie publique et délimitant les parcelles bâties ainsi que les parcs et jardins en zone agglomérée.

- la plantation des haies ne peut être effectuée à moins de 20cm de la limite du domaine public.
- La taille doit avoir lieu autant de fois que nécessaire afin de ne pas laisser déborder la haie ou plantation sur la voie publique à moins de 2,5 m au dessus du sol.
- Le ramassage et l'évacuation des déchets et branches résultant de la taille doit être immédiat.

Dispositions applicables à toutes les plantations et haies bordant la voie publique.

- la taille des plantations et haies empêchera en permanence tout débordement sur la partie carrossable d'une voie publique à moins de 4,5 m au dessus du sol et tout débordement à moins de 3 m du sol de toute voie publique non carrossable ou réservée aux piétons, cyclistes et cavaliers.
- La taille des plantations et haies situées à l'intérieur d'un virage empêchera tout débordement sur la domaine d'une voie publique carrossable à moins de 4,5 m du sol. La même mesure est applicable jusqu'à 10 m de l'amorce de l'intérieur d'un virage.
- La taille ne peut maintenir de débordements au dessus d'un accotement ou d'un trottoir en ligne droite ou à l'extérieur d'un virage à moins de 2,5 m du sol ni réduire d'aucune manière la largeur d'un trottoir ou d'un accotement le long d'une voie carrossable.
- La taille des haies le long d'un chemin non carrossable doit laisser en permanence une distance latérale dégagée de 2 m par rapport à l'axe d'un chemin et ne peut jamais déborder sur le domaine public si le chemin a une largeur légale inférieure à 4 m, même si des plantations existent sur le domaine public.

Le riverain est en outre tenu d'obtempérer aux mesures complémentaires prescrites par l'autorité compétente. Dans le cas d'une parcelle comportant plusieurs copropriétaires, l'obligation incombe solidairement à chacun d'eux.

Le parc d'activités économiques Eupen – Baelen

Les investisseurs qui souhaiteraient implanter leur entreprise dans le parc d'activités économiques de Eupen - Baelen, situé rue Mitoyenne, peuvent s'inscrire auprès de la SPI+ (Service Promotion Initiatives en Province de Liège).

Ils seront dès lors inscrits sur une liste d'attente qui constitue l'ordre de traitement des dossiers.

SPI+

Atrium Vertbois, rue du Vertbois 11,
4000 LIEGE
Tél.: 04/230.11.11 - Fax: 04/230.11.20
www.spi.be

DEPOT DES SACS POUBELLES / PMC / PAPIERS-CARTONS POUR LE RAMASSAGE

Veuillez déposer vos sacs poubelles, ainsi que les sacs PMC et les papiers-cartons, aux jours prévus pour leur collecte, **la veille après 18h ou le jour même avant 6h.**

Ne laissons pas traîner les sacs en bordure de rue plus de temps qu'il ne faut (il s'agit également d'une question d'hygiène publique).

Si vous cherchez du travail...

Un classeur contenant les offres d'emploi du FOREM est mis à la disposition du public au bureau de l'A.L.E. (Agence locale pour l'emploi) situé Rue de la Régence 6, pendant les heures d'ouverture : **lundi, mardi et jeudi** de 8h à 12h et de 13h à 16h30, ainsi que le **vendredi** pendant la permanence de la Maison de l'emploi, de 9h à 12h.

Vous pouvez y consulter des affichettes très détaillées (profil, compétences requises, type de contrat, coordonnées de l'employeur...). Elles sont mises à jour quotidiennement.



Agence Locale pour l'Emploi de Baelen (ASBL)

Lundi, Mardi, Jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h à 16h30

Rue de la Régence, 6 – 4837 Baelen • Tél. 087/76.01.28 - Fax 087/76.01.17
Claudine.Bebonne@publilink.be

LES COCCINELLES



Appel à Candidatures à un poste de Puéricultrice.

En vue de constituer une réserve de recrutement pour la Maison Communale d'Accueil de l'Enfance les Coccinelles, le Centre Public d'Action Sociale de Baelen lance un appel à candidatures pour un poste de puéricultrice.

Toute personne intéressée peut envoyer sa candidature accompagnée de son curriculum vitae avant le 30 septembre 2011 à l'adresse du CPAS: rue de la Régence 6 à 4837 Baelen, à l'attention de Madame Beckers, Présidente.

Tonte des pelouses

Nous attirons votre attention sur le fait que l'usage des tondeuses est **INTERDIT** **durant toute la journée, les dimanches et jours fériés**, ainsi que **les autres jours entre 20h et 8h**.

(article 132.6 de l'Ordonnance de police administrative adoptée par le Conseil communal)



Le Centre Public d'Action Sociale vous rappelle l'existence de deux de ses services :

Un service de repas à domicile

Tous les jours de la semaine, un repas chaud comprenant potage, plat et dessert peut être livré au domicile des personnes âgées, isolées, handicapées ou en difficultés momentanées ou de plus longue durée.

Le coût du repas s'élève à :

- Personnes ne bénéficiant pas du statut BIM (Bénéficiaire de l'Intervention Majorée) : 5 €
- Personnes bénéficiant du statut BIM : 4,20 €
- Personnes ayant des revenus équivalents au revenu d'intégration : 3,35 €

Exemple de menu proposé :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Potage	Celeri	Cerfeuil	Courgette	Cresson	Poireaux
Diner	Carbonnades flamandes Mange-tout Pommes vapeur	Escalope de poulet Sauce cerises Purée	Rôti de veau Duo de carottes aux brelles Croquettes	Rosbif froid Salade grecque Salade de p.d.t.	Filet de poisson Salade de tomates aux brelles P.d.t. grenailles persillées
Dessert	Fruit	Pâtisserie	Tarte au citron meringuée	Milk-shake	Fruit

Un service dépannage

Ce service est assuré par Madame Sandra Hamelryckx.

Il s'agit de rendre des services qui ne sont pas rencontrés ailleurs ou d'attendre l'intervention de services plus spécialisés.

En cas de difficultés, vous êtes aidés à vous déplacer :

- Pour une démarche administrative;
- Pour vous rendre à l'hôpital, chez le médecin...;
- Pour effectuer certains achats ou autres déplacements

Dans certaines limites bien précises :

- Petits travaux ponctuels;
- Garde occasionnelle d'un enfant malade, d'une personne âgée ou handicapée

Gestion d'une boutique de seconde main

Le coût de ce service par heure prestée s'élève à :

- Personnes ne bénéficiant pas du statut BIM : 5 € la 1^{ère} heure; 2,75 € les heures suivantes.
- Personnes bénéficiant du statut BIM : 2,25 €
- Bénéficiaires du RIS : 1,50 €

Coût du service par kilomètre parcouru : 0,35 €

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du CPAS, soit lors de nos permanences (les lundis, mercredis et vendredis de 8h30 à 11h30), soit par téléphone au 087/76.01.13.

Documents de voyage : pensez-y à temps...

Avant chaque départ à l'étranger, il est conseillé de s'informer sur les documents de voyage exigés, soit auprès de votre bureau de voyage ou sur le site web des Affaires Etrangères : <http://www.diplomatie.be> : rubrique « En voyage » / « Documents de voyage ».

Nous vous rappelons que tout enfant de moins de 12 ans doit être en possession d'une Kids-ID (document d'identité électronique avec photo) ou d'un certificat d'identité en carton avec photo valable, dès qu'il passe la frontière belge et pour les voyages effectués au sein de l'Europe.

Afin de recevoir la Kids-ID à temps, **la demande doit être introduite auprès de l'Administration communale au moins 3 SEMAINES AVANT la date de départ prévue** (ce délai est exigé pour la fabrication et la livraison de la Kids-ID).

L'enfant doit en outre être présent et accompagné de l'un de ses parents.

Il faudra également se munir d'une photo d'identité répondant aux mêmes critères que ceux requis pour la confection des autres cartes d'identité électroniques (fond blanc...).

En procédure normale, le coût s'élève à **3 €**.

En cas d'introduction d'une demande de Kids-ID ou de passeport de voyage hors délai, il faudra recourir à la procédure d'urgence dont le coût atteint 106, 170 ou 210 € selon le cas !

Tous les pays ne reconnaissent pas la Kids-ID comme étant un document d'identité valable : veuillez consulter le tableau du S.P.F. Affaires Etrangères sur le site du Registre National, à l'adresse suivante : <http://www.ibz.rrn.fgov.be> : rubrique « Kids-ID » / « Accès à l'étranger ».

■ Distribution du bulletin communal

Si vous n'avez pas reçu votre bulletin communal dans votre boîte aux lettres, sachez que dans les jours qui suivent la distribution postale, nous déposons une quinzaine d'exemplaires dans les 3 boulangeries de notre commune ainsi qu'à la librairie « Chez tante Jack ».

Si votre voisin n'a pas reçu son bulletin communal, faites-lui suivre cette information.

■ Faire paraître de l'info dans le bulletin communal

L'objectif du bulletin communal est de relayer l'information locale à l'attention des habitants de notre commune, que ce soit sur la vie sociale, administrative, culturelle, associative ou économique. S'il s'agit d'information commerciale, vous devez contacter la société Régifo (tél 071/71.32.91) qui gère, par convention, les parutions publicitaires qui sont payantes.

Concernant les activités d'associations locales, il suffit d'envoyer par mail à « bulletincommunal@baelen.be » un fichier en format traitement de texte (type Word) avec vos activités, actualités... Pour les remerciements suite à un décès, une communion, un anniversaire de mariage... la procédure est identique.

Nous sommes ouverts à toute suggestion pour traiter de sujets divers, notamment pour la rubrique « dossier » avec une analyse détaillée, ou en version courte dans la rubrique des nouvelles « en bref ». N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, critiques, idées, coups de cœur, par e-mail (bulletincommunal@baelen.be) ou à Francis Bebronne (tél 0479/26.95.41) qui gère la coordination.

Pour rappel, la date limite de remise des textes est fixée au 15 du mois qui précède la parution. Pensez-y et n'oubliez pas d'anticiper !

■ Recrutement

Pour répondre à la complexification des dossiers techniques, la commune a décidé de s'adjoindre les services d'un agent technique et a inscrit cette fonction au cadre du personnel communal. Au terme d'une procédure de recrutement, M. Christoph MERTENS est entré en fonction en juillet.



Christoph Mertens

Employé depuis 24 ans à la Ville d'Eupen dans une fonction équivalente, M. Mertens nous apporte son expérience et son enthousiasme.

Nous lui souhaitons la bienvenue.

■ Engagement

Depuis le 1er août, Elke Nerinckx est entrée en fonction en tant qu'employée administrative aux services de Population et d'Etat Civil. Après ses études de traductrice à l'Ecole supérieure de Gand, elle s'est installée en Wallonie où elle a travaillé pendant 4 ans en tant que professeur de néerlandais, sa langue maternelle, dans l'enseignement secondaire francophone. Par la suite, elle est devenue formateur en langues auprès des infirmiers des urgences, des agents de sécurité et des administratifs d'accueil dans les hôpitaux bruxellois. Elke a été engagée suite aux examens de recrutement de décembre 2009. Nous lui souhaitons la bienvenue et beaucoup de succès dans ses nouvelles fonctions.



Elke Nerinckx

■ Démission au conseil communal

Maximilien Sarténar, conseiller communal de l'opposition, a quitté le conseil communal le 1er août dernier. Cette décision du Ministre de tutelle concerne une quarantaine de mandataires dans tout la Wallonie. Maximilien Sarténar était le second plus ancien conseiller à siéger. Le groupe Union, dont il faisait partie, a annoncé qu'il ne serait pas remplacé.

■ Jogging Baelenois: un succès

Sans être une année record au niveau du nombre de participants, cette édition, organisée de main de maître par le club cycliste local, fut à nouveau une grande réussite. Le jogging baelenois, la manifestation la plus populaire de la commune, a rassemblé en cette veille de 15 août pas moins de 742 joggeurs au total des trois épreuves. 53 enfants ont pris le départ de la course d'1km et 64 ont pris part à celle de 2 km. Pour l'épreuve reine de 7,7 km, les 625 coureurs ont formé un peloton qui s'étirait dans les rues du centre de Baelen.

Avec 144 coureurs de l'entité, les habitants de la Commune ont pris part en nombre aux trois distances proposées, puisque cela représente tout de même 3,4 % des habitants. Ce chiffre est à comparer aux statistiques estimant qu'1,7% de la population totale pratique le jogging en amateur. Vous trouverez par ailleurs dans ce bulletin communal la liste, le classement et le temps des tous les locaux ayant pris part au Jogging Baelenois 2011. Pour plus d'infos: www.joggingbaelenois.be



Tout le plaisir de la course à pied.

■ Roi St Jean 2011

Après 252 coups, le coq en bois de la St Jean a lâché prise et est tombé de son mât. L'auteur du tir victorieux, nouveau roi de la St Jean pour une année se nomme Thierry Mathieu. Commandant de la section de tir et conseiller communal, Thierry a fièrement endossé le collier de roi pour la seconde fois. Sur la photo ci-dessous, il défile avec son épouse, également tireuse de la St Jean.



Thierry Mathieu, roi du tir St Jean 2011.

■ Rentrée des classes

En cette rentrée des classes, la zone de police du Pays de Herve donnera la priorité à la sécurité aux abords des écoles. Actions de prévention auprès des élèves, présence sur le terrain accrue font partie des actions menées durant le mois de septembre. Prévention puis répression seront mis en place pour maximiser la sécurité des enfants. Parmi les comportements dangereux, on peut citer: le non-respect du port de la ceinture pour tous les passagers, le gsm au volant, le non-respect des limitations de vitesse, le parking sauvage mettant en danger les écoliers notamment. Comme dit l'adage, un citoyen avisé en vaut deux !

■ Accueil extra-scolaire

Lors que vous lirez ces lignes, les vacances scolaires seront derrière nous. Durant 6 des 8 semaines des grandes vacances, les plaines de vacances ont réuni pas moins de 343 enfants, qui ont bénéficié pendant une ou plusieurs semaines du programme d'animation concocté par l'équipe d'animateurs, composée en grande partie de jeunes du village.

Cette année, les plaines ont été aussi organisées à Membach. En effet, lors de la dernière quinzaine du mois d'août, les enfants de Membach ainsi que ceux du personnel ont été accueillis à la Résidence St. Joseph de Membach. Cette initiative conjointe de la commune et de la maison de repos s'inscrit dans la volonté du CHC de

s'ouvrir un maximum sur le village de Membach et de favoriser les rencontres intergénérationnelles. Et des rencontres, il y en a eu ! Durant ces 2 semaines enrichissantes pour tous, les enfants ont profité des infrastructures de la Résidence et de tout le matériel mis à leur disposition, sous le regard attentif de leurs aînés. Nous tenons à remercier le personnel et la direction de la Résidence St. Joseph pour son ouverture, son enthousiasme et son professionnalisme.



En route vers de nouvelles activités.

■ Épuration individuelle... que faire ?

Si vous êtes en zone d'épuration individuelle, vous êtes tenu de vous équiper d'un système autonome et agréé d'épuration. Pour vous permettre d'y voir plus clair, la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) et la commune de Waimies organisent **le dimanche 23 octobre de 10h30 à 17h** un salon informatif sur le sujet au centre nature de Botrange. Destinée aux particuliers, cette journée permettra aux visiteurs de s'informer sur l'évolution de la réglementation, les différents systèmes agréés par la Région Wallonne, le coût de l'investissement et l'entretien de ces systèmes. L'entrée est gratuite.

■ Bénévoles Rivières Propres

Comme chaque année, notre commune participe à l'opération Rivières Propres. Avec l'aide logistique du CRV (Contrat de Rivière Vesdre), des bénévoles nettoient les ruisseaux, mares, rivières et leurs abords. L'opération qui avait traditionnellement lieu au printemps se déroulera cette année **le samedi 1^{er} octobre**. Si vous souhaitez participer ou si vous voulez nous signaler une zone à nettoyer, envoyez un mail à francis.bebonne@acbm.be ou téléphonez au 0479 269 541.

Les zones de nettoyage ne sont pas encore définies à ce jour et dépendront notamment du nombre de bénévoles présents sur place et de la possibilité de faire une, deux ou trois équipes de nettoyage.

Tout le monde est le bienvenu, même si vous n'avez pas annoncé votre présence. Les opérations se déroulent toujours dans la bonne humeur.

Il vous est demandé de vous munir de vieux vêtements, de bottes et de gants si possible. Lieu de rendez-vous : devant la maison communale de Baelen

Date : le samedi 1^{er} octobre de 9h à 13h

AVIS SECURITE

Les sirènes du réseau civil d'alerte installées dans les zones à risque situées autour des entreprises Seveso ou des centres nucléaires sont testées au début de chaque trimestre (tous les premiers jeudis du premier mois de chaque trimestre).

Il est apparu, lors des tests précédents, que les sirènes étaient également audibles dans les communes voisines ne disposant pas (encore) de sirènes. C'est pourquoi la Direction générale Centre de crise (S.P.F. Intérieur) nous demande de relayer auprès de la population les dates auxquelles auront lieu ces tests.

Prochain test : les sirènes seront actionnées entre 12h et 13h, le 6 octobre 2011

Au moment de l'essai, la sirène diffusera un signal d'alarme NBC (nucléaire, biologique, chimique). Il s'agit d'un son modulé strident qui est répété après une brève interruption. Un message parlé «Signal d'essai» sera ensuite diffusé par les haut-parleurs de la sirène.

Des informations concernant le réseau d'alerte de la Sécurité civile sont toujours disponibles sur le site Internet www.centre-decrise.be

Conseiller énergie

Roland FANIELLE, conseiller énergie

Horaire à l'Administration communale : toutes les semaines paires, du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30 **sur RV**

Email : roland.fanielle@gmail.com

Tél. 087/76.01.41



Activité peinture pour les plus petits.



Sous le regard attentif des pensionnaires, les grands s'amuse sur le trampoline.



Le matin, présentation du programme

CLASSEMENT DU JOGGING BAELENOIS 2011

7km

Position	Nom	Temps
12.	RAUW Francis	27:52:00
41.	ALBERT Raphaël	29:52:00
68.	LOFFET Anthony	31:21:00
75.	LASSELEQ Charly	31:33:00
84.	MASSENAUX Fabrice	31:39:00
90.	BECKER Lionel	31:51:00
98.	PETERS Benjamin	32:13:00
100.	PIRNAY Julien	32:15:00
101.	KLINKENBERG Christian Paul	32:17:00
103.	PETERS Yann	32:19:00
105.	WIMMER Cedric	32:23:00
122.	GUSTIN Robin	33:10:00
135.	NYS Logan	33:48:00
141.	DE MAEYER Martine	34:03:00
146.	BARTHÉLEMY Julien	34:05:00
151.	SCHWANEN Nicolas	34:15:00
159.	MEESSEN Laurent	34:35:00
160.	SPRONCK Laurent	34:35:00
161.	LEVERT Jean-Pierre	34:35:00
163.	HONS Danny	34:38:00
166.	SPRONCK Christian	34:43:00
173.	MASSENAUX Amaury	34:48:00
178.	PIRNAY Maxime	34:53:00
187.	PIRNAY André	35:05:00
190.	COLLE Benoît	35:08:00
204.	KRAMER Maureen	35:36:00
207.	SCHILS Laurent	35:40:00
208.	ERNST Eric	35:41:00
209.	DOUDELET Martine	35:42:00
216.	SCHYNS Raphael	36:07:00
236.	STICH Vincent	36:34:00
253.	ROEHL Lucienne	36:56:00
256.	ROEMERS Julien	36:59:00
268.	COLLIGNON Michel	37:14:00
267.	KISTEMANN Pino	37:14:00
273.	SCHLOSSMACHER Edgard	37:19:00
277.	NEYKEN Christian	37:22:00
282.	MASSENAUX Laurene	37:28:00
286.	MEESSEN Arlette	37:32:00
292.	RUSSI Gauthier	37:49:00
300.	MERTES Christian	37:57:00
303.	GANSER Stephane	38:03:00
305.	DEROME Gilles	38:05:00
307.	LENNERTZ Tibor	38:07:00
309.	SCHEEN Arnaud	38:14:00
313.	BARTHÉLEMY Didier	38:21:00
321.	VAN DEN EYNDEN Pierre	38:34:00
340.	DEROME Marie	39:26:00
362.	SCHMUCK Fabienne	40:05:00
363.	SCHLEMBACH Christian	40:08:00
366.	DEBOUGNOUX Vincianne	40:12:00
368.	ALLMANNS Judith	40:16:00
369.	ALEXANDRE Stump	40:18:00
376.	SCHILS Elisa	40:30:00
378.	BRANDT Quentin	40:30:00
379.	CORMAN Philippe	40:39:00
380.	SIMONS Sascha	40:40:00
385.	SCHYNS Maria	40:46:00

391.	WILMOTTE Jean Michael	41:05:00
395.	POLIS Thierry	41:14:00
408.	CIARNIELLO Frederic	41:48:00
413.	SCHILS Pierre	42:00:00
420.	COLLE Jean-Pierre	42:09:00
424.	MATHIEU Madison	42:21:00
423.	MONFORT Robin	42:21:00
427.	CORMAN Francois	42:36:00
436.	SCHOONBROODT Gaetan	43:10:00
440.	PETROVIC Serge	43:23:00
452.	GROSDENT William	43:41:00
458.	BEBRONNE Francis	43:54:00
459.	PELZER Benoit	44:01:00
465.	BRANDT Suzanne	44:24:00
483.	PIRNAY Georges	45:18:00
488.	POHLEN Julie	45:37:00
496.	XHAUFLAIRE Jose	46:07:00
497.	MASSENAUX Guy	46:07:00
500.	PIRENNE Annick	46:12:00
505.	DENEUBOURG Marie	46:28:00
514.	NAMUR Sabine	47:01:00
518.	DELNOOZ Cindy	47:09:00
528.	COLLE Francis	47:38:00
531.	MOONEN Joelle	47:45:00
535.	SCHOONBROODT Alexis	48:00:00
536.	DEROME Julien	48:01:00
546.	COLLE Charlotte	48:50:00
547.	PEIFFER Aurelie	48:51:00
556.	TODOROVSKI Kristina	49:46:00
568.	SCHEEN Lucienne	50:07:00
569.	PALOMBO Tony	50:20:00
570.	FYON Alban	50:33:00
573.	STIZ Sylviane	50:37:00
581.	GROSJEAN Jonathan	52:24:00
582.	COEURDEROI Luca	52:25:00
596.	KERF Maurine	55:14:00
608.	JOUSTEN Nicolas	1:03:24
609.	JOUSTEN Laurent	1:04:24
610.	KOCH Christoph	1:04:25
611.	WILLEMS Brice	1:05:30
612.	BEBRONNE Julien	1:06:36
DNF	FLOCHIMONT Marie-Christine	
DNF	LOOZEN Tamara	

2km

Position	Nom	Temps
6.	WIMMER Julien	7:42
8.	WEBER Marion	7:46
12.	NEYKEN Sacha	8:08
17.	NEYKEN Fabian	8:25
20.	THIEREN Margaux	8:27
21.	LOFFET Jeremy	8:37
24.	GOUDERS Loïc	8:52
28.	SCHLEMBACH Antoine	9:02
30.	KLINKENBERG Luca	9:06
35.	CAUFRIEZ Tom	9:24
36.	POLIS Nathan	9:25
43.	GOUDERS Samuel	9:50
51.	MONFORT Lena	10:22
50.	GLINEUR Louise	10:22
52.	KRAMER Dorian	10:23
53.	BASTIN Tyanne	10:27
54.	SCARLATA Solene	10:30
57.	SELL Juliane	10:59
58.	KIRCH William	11:04
59.	LOFFET Andrew	11:04
61.	KLINKERBERG Michelle	11:15
62.	GANSER Loise	11:18
63.	MAJHIEN Antoine	11:53

1km

Position	Nom	Temps
3.	CHARLET-BRIART Louis	3:32
5.	PELZER Maxime	3:45
6.	SCHLEMBACH Luca	3:51
8.	VALLE PRADO Cyril	3:54
12.	SCHYNS Martin	4:08
18.	MERTES Simon	4:18
19.	CAUFRIEZ Liam	4:22
23.	SCHADY Bruno	4:28
24.	SCARLATA Matheo	4:31
25.	TOUDY Maxime	4:31
27.	VALLE PRADO Thibo	4:40
30.	GLINEUR Marie	4:47
32.	KISTEMANN Samuel	4:57
37.	COLLIGNON Eline	5:04
40.	LOOZEN Justin	5:14
43.	LOOZEN Hugo	5:33
47.	ROMMES Noa	5:45
50.	GLINEUR Guillaume	6:32
52.	CAUFRIEZ Gordy	7:12
53.	MATHIEU Victoria	7:55



Initiative locale ASC Agriculture Soutenue par la Communauté

« Le chemin ocre » est le nom que Denis Radermecker a donné à son activité de vente de fruits et légumes bio.

Au printemps prochain, il produira lui-même ses légumes Bio dans un champ d'1,2 ha situé chemin Ocre (Oeveren - à proximité du centre de Baelen) et lance un projet d'ASC.



Son étal sur le marché de la ville basse d'Eupen les mercredis.

Si vous êtes intéressés, prenez contact avec le Chemin Ocre. C'est une opportunité unique d'avoir chaque semaine des légumes bio de qualité produits localement.

En attendant la mise en place du projet d'ASC et le démarrage de la production de légumes sur place au printemps prochain, M. Radermecker vend des fruits et légumes bio dans son petit magasin situé dans les anciens locaux de Recytex, chemin Ocre n°1. Le magasin est ouvert tous les vendredis de 16 à 20h. Il est également présent les mercredis de 7 à 13h sur le marché de la ville basse à Eupen.

Le vendredi 16 septembre de 15 à 21h, le Chemin Ocre organise une grande journée portes ouvertes avec dégustation de produits, recettes, explications...

Le Chemin Ocre – Denis RADERMECKER – vente et production de légumes et fruits bio
chemin Ocre n°1 à Baelen - tél: 0484/ 923 715
e-mail: lecheminocre@gmail.com - web: lecheminocre.blogspot.com.

Une ASC signifie Agriculture Soutenue par la Communauté. En d'autres termes, des ménages passent un contrat avec le maraîcher. Chaque adhérent achète à l'avance une partie de la récolte par souscription. Les légumes à cultiver (variétés et quantités) sont choisis ensemble avec le producteur avant la saison de production. Ils sont ensuite partagés chaque semaine selon les modalités définies par le groupe. Les légumes sont frais, de saison, diversifiés (30 variétés), cultivés sans herbicides ni pesticides de synthèse (certification bio Certisys), et disponibles au fur et à mesure qu'ils mûrissent.

Dans la pratique, chaque famille adhérente souscrit un contrat qui l'engage sur une durée d'une saison à acheter une part définie de la production du maraîcher. Pour un prix fixe par semaine, on parle ici de 15 euros, les consommateurs reçoivent chaque semaine un panier de légumes composé de minimum 5 légumes de saison. Variétés et quantités seront fixés en fonction des récoltes. Ils partagent ainsi avec le producteur les risques et les bénéfices liés à l'activité agricole. L'achat à l'avance garantit un revenu à l'agriculteur qui se consacre totalement à sa production, ainsi que l'assurance de pouvoir écouler sa production. Les légumes Bio étant produits localement, il n'y a pas de frais de transport, les emballages sont réduits au strict minimum.



Des légumes Bio produits localement à deux pas des chez vous.

Agenda Septembre 2011

Esopo: Formation R.E.E.L. Recherche d'Emploi & Emploi des Langues	Séances d'informations: les 22/8, 29/8, 5/9, 9/9 à 13h30 à la Maison de l'Emploi
Informations sur les métiers et les formations - CEFO Quelle formation me permettra d'atteindre mon objectif professionnel, quelle formation choisir...	Sur rendez-vous Infos et inscriptions auprès de nos conseillers au 087/69 32 00
Initiation à la recherche d'emploi sur Internet Premiers pas dans la recherche d'emploi sur internet	Sur rendez-vous Infos et inscriptions auprès de nos conseillers au 087/69 32 00
Agence Wallonne pour l'Intégration des Personnes Handicapées – A.W.I.P.H. Entretiens individuels, inscription, informations sur les aides...	Sur rendez-vous Infos et inscriptions auprès de nos conseillers au 087/69 32 00
La Défense recrute: séance d'informations sur les possibilités de carrière à l'Armée Belge	Inscription obligatoire au n° gratuit 0800/333.48

Pour trouver un travail, venez à la Maison...

La Maison de l'Emploi c'est aussi...

Le maintien de vos droits: inscription, réinscription comme demandeur d'emploi, mise à jour de votre dossier, attestations... Des outils pour mener à bien une recherche d'emploi efficace: ordinateurs, fax, téléphone

Une documentation riche et variée: législation sociale, techniques de recherche d'emploi, filières de formations, infos sur les entreprises, statut d'indépendant, jobs étudiant, travail à l'étranger...

Et de nombreuses activités mises en place avec nos partenaires: séances d'informations, permanences, formations...

Dans nos antennes:

Permanences à Plombières tous les mardis de 9h00 à 12h00 au CPAS, place du 3^{ème} Millénaire

Permanences à Baelen tous les vendredis de 9h00 à 12h00 dans les locaux de l'Agence Locale pour l'Emploi, rue de la Régence, 6.



Horaire d'été Heures d'ouverture des bureaux:

Lundi	8h30 – 12h et 13h30 – 16h
Mardi	8h30 – 12h fermé
Mercredi	8h30 – 12h et 13h30 – 16h
Jeudi	8h30 – 12h fermé
Vendredi	8h30 – 12h fermé

Permanences à Baelen **tous les vendredis** de 9h à 12h dans les locaux de l'Agence Locale pour l'Emploi, rue de la Régence 6.

Place des Combattants 21

B-4840 Welkenraedt

Tél.: **087/69.32.00** - Fax: **087/69.32.09**

La sécurité routière

Le 1^{er} septembre marque le jour de la rentrée des classes. Dès ce moment, le matin et le soir, le trafic augmente, même dans une commune rurale comme la nôtre. A cette occasion, il est bon de rappeler quelques consignes pour que tout le monde soit en sécurité sur la route.

A pied, à vélo, en voiture, nous partageons tous la route le matin. Autant que cela se passe bien ! Dans notre commune, qui compte 2 implantations scolaires, de nombreux enfants se déplacent à pied, seuls ou accompagnés de leurs parents. Certains vont à l'école à vélo ou en bus, et beaucoup sont déposés en voiture par leurs parents qui partent ensuite au travail. Enfin, il est bon de rappeler que beaucoup d'ados sont également sur le chemin de l'école le matin et attendent le bus qui rejoint les différentes écoles secondaires de la région. En plus de tous les automobilistes, cela fait beaucoup de monde sur la route en même temps !

QUELQUES BONNES RESOLUTIONS

Pour les piétons...

- Quittez la maison, chaque matin, dans le calme et non dans la précipitation.
- Se lever à temps, avoir tout préparé la veille permet de partir zen, avec la certitude d'arriver à temps. Un bien meilleur début de journée qu'une course contre la montre dès le réveil, et un bus qui part sans vous ! C'est d'autant plus important si vous avez des enfants : la « zen attitude » s'apprend, et aidera votre enfant à ne pas partir pour l'école stressé et avec le ventre noué.
- Adoptez un comportement responsable en rue.
- Ne traversez pas n'importe où, marchez sur les trottoirs, soyez attentif aux vélos et automobilistes. Soyez particulièrement prudent aux sorties de garages, chemins privés ou parkings. Beaucoup d'automobilistes font leur trajet habituel « en automates » et se montrent distraits ! En tant qu'adulte, montrez l'exemple aux enfants.
- Tenez les plus petits par la main et faites-les marcher du côté des habitations.
- Les réactions des enfants sont imprévisibles. Dans leur enthousiasme, ils peuvent à tout moment sauter, courir et déborder sur la route. A la fin de la journée, ne les attendez pas sur le trottoir d'en face. Trop pressés de vous retrouver, ils risquent de traverser sans regarder !
- Choisissez des vêtements colorés.
- Assurez-vous d'être bien visible : vêtements clairs et pourvus d'éléments réfléchissants, surtout lorsqu'il fait sombre.



Bientôt, une prolongation du trottoir près de la crèche, pour faciliter l'accès à l'école depuis la rue du Thier.

Pour les cyclistes...

- Vérifiez l'état de votre matériel
- Le vélo doit être adapté à votre taille et en bon état (pneus, freins, chaîne, etc). Il doit être parfaitement équipé et en règle au niveau de l'éclairage.
- Portez un casque et soyez bien visibles !
- Le casque doit être parfaitement ajusté à la tête et homologué selon les normes européennes. Equipez-vous de bandes réfléchissantes, d'une vareuse fluo, utilisez l'éclairage de votre vélo, surtout lorsque le temps est maussade (pluie, brouillard, soirées d'hiver...)
- Utilisez un sac à dos ou votre porte-bagages.
- Rien ne doit être suspendu au guidon, pour ne pas entraver la bonne marche du vélo et vous faire chuter. Veillez à bien équilibrer votre charge et ne transporter que ce qui est nécessaire.
- Roulez toujours à droite et maîtrisez votre vitesse.
- Le cycliste doit se tenir à une distance raisonnable des portières afin de pouvoir éviter toute manœuvre soudaine d'un automobiliste. Ralentissez toujours aux abords d'un carrefour, roulez en ligne droite (en file si vous êtes plusieurs), évitez les zigzags !
- Lorsque vous tournez, indiquez-le clairement.
- N'attendez pas la dernière minute pour prévenir de votre changement de direction.



Être bien équipé, maîtriser son vélo et contrôler sa vitesse pour se déplacer en toute sécurité

Pour les conducteurs...

Enfin, si vous circulez en voiture, n'attendez pas la dernière minute pour quitter votre domicile. Adoptez vous aussi la zen attitude en vous levant suffisamment tôt pour pouvoir partir bien réveillé et sans stress. Restez cool au volant, n'essayez pas à tout prix de dépasser les véhicules agricoles ou autres camions.

Inutile de rappeler que le port de la ceinture est obligatoire. Comme pour les cyclistes, il est bon de vérifier régulièrement l'état de son véhicule: pression et état des pneus, fonctionnement des phares, etc. Adaptez votre conduite aux conditions climatiques, restez attentif et prudent en toute circonstance!



Laisser libre l'accès à la Cantellerie.



Le parking de la crèche est exclusivement réservé aux visiteurs de la crèche.

Lorsqu'un enfant débouche devant soi à 12 mètres, si l'on roule à 30km/h, on a le temps de réagir, de freiner, de s'arrêter, alors que si l'on avait roulé à 50km/h, on aurait juste réagi mais pas encore commencé à freiner: le choc se serait donc produit!

Si vous déposez votre enfant à l'école, garez-vous en toute sécurité, et faites toujours monter ou descendre votre enfant du côté du trottoir. Aidez-le à traverser ou veillez à ce qu'il utilise le passage pour piétons (surveillé aux heures d'entrée et de sortie d'école)

A Baelen plus particulièrement, il faut rappeler que l'accès à l'ancienne cour de l'école est interdit aux voitures durant les heures scolaires. Soyez aussi prudent aux abords des arrêts de bus, certains étant particulièrement chargés aux heures de pointe! Evitez de dépasser un bus à son point d'arrêt, les passagers risquant à tout moment de surgir sur la chaussée.



L'ancienne cour de l'école: accès interdit aux voitures

Pourquoi pas le bus scolaire ?

Saviez-vous que vous pouvez faire appel au bus scolaire ? Celui-ci vient chercher vos enfants à proximité de chez vous, selon un parcours et un horaire établis en début d'année en fonction des enfants inscrits et de leur lieu de domicile. Il peut aussi les ramener à la maison en fin de journée. Ce service est accessible à tous les enfants domiciliés sur la commune de Baelen. L'école vous fournira tous les renseignements nécessaires et les documents d'inscription, n'hésitez pas à la contacter pour plus d'info.



Derrière l'ancienne maison de police, le parking est réservé aux enseignants et au bus scolaire.



Évitez de vous garer sur les accotements ou les passages pour piétons.

CHACUN A UN RÔLE À JOUER

Si c'est aux parents d'apprendre à leurs enfants le comportement adéquat (notamment en leur montrant le bon exemple...), d'autres instances peuvent aussi sensibiliser les enfants à la sécurité routière :

L'école

L'école communale de Baelen a répondu à un appel à projet appelé « Printemps de la mobilité », qui vise à la mise en œuvre de projets destinés à améliorer la mobilité au sein d'une commune. Pendant plusieurs mois, aidé par des associations expérimentées, des groupes d'élèves et des enseignants vont mener des projets à l'école sur le thème de la mobilité, le but étant d'augmenter l'usage de la marche, du vélo et du covoiturage sur le chemin vers l'école. Le résultat sera notamment une semaine d'actions concrètes dans toute l'école sous l'emblème « Printemps de la Mobilité ».

La police

La zone de police annonce une action plus spécifiquement destinée aux enfants de 1ère et 2ème année de toutes les écoles de la région. Au cours de cette action de sensibilisation, la question de la sécurité aux abords des écoles sera abordée, et le rôle de l'agent de quartier sera expliqué aux enfants. Celui-ci se rendra dans les classes concernées et fera connaissance avec ces enfants qu'il encadrera durant plusieurs années, l'action visant les enfants au début de leurs études primaires. L'objectif de l'opération, outre le rappel des règles, est de sortir l'agent de quartier de son rôle répressif et faire de lui un partenaire de la sécurité.

LA RENTRÉE SCOLAIRE

À l'occasion de la rentrée scolaire, la police renforce ses contrôles. Sachez donc qu'en cette période, le personnel policier sera présent aux abords des écoles pour sensibiliser parents et enfants à la sécurité routière et s'assurer que personne n'a oublié les règles de stationnement pendant les vacances. Sachez aussi que radars préventifs et répressifs seront de sortie, et que d'autres contrôles ponctuels sont également prévus (port de la ceinture, GSM, etc.)...



Adopter un comportement responsable, en se garantissant correctement sur les parkings, sans oublier de laisser libre la place réservée aux moins valides.

La commune

La commune peut également jouer un rôle dans l'amélioration de la mobilité et de la sécurité : en réalisant divers aménagements, en entretenant et perfectionnant ceux qui existent déjà, et en soutenant le groupe de travail qui étudie la mobilité au centre du village. Ce groupe de citoyens s'est engagé bénévolement à concevoir un Plan de Déplacements Scolaires qui permettra non seulement d'avoir accès à des subventions, mais qui donne aussi l'occasion de proposer des idées d'actions pour faciliter la mobilité des élèves. Les parents et les enfants seront invités à prendre part à ces actions et les citoyens seront informés via le bulletin communal. Vous trouverez dans ce journal un article sur les récentes réalisations de ce groupe de travail très actif.

Vous

Lorsque vous circulez en voiture, souvenez-vous qu'aucun aménagement ne remplace un comportement responsable. Pour éviter d'engorger le centre, de tourner à la recherche d'une place de parking, de devoir manœuvrer et mettre en danger les enfants, privilégiez la marche et le vélo. Vous pouvez aussi utiliser les parkings de délestage : le parking rue de l'Eglise se situe à 300 mètres de l'école, le parking du foot à 200 mètres. Il ne faut pas plus de 3 minutes à pied pour rejoindre le centre. Faites le test et profitez du chemin en compagnie de vos enfants !

Une fiche d'accessibilité multimodale sera distribuée aux élèves en début d'année. Elle présente les différentes manières de se rendre à l'école : à pied, à vélo, en bus, en voiture. Elle indique également les possibilités de stationner qui garantissent le maximum de sécurité pour les enfants ainsi que les cheminements cyclistes et piédestres sûrs. Il s'agit d'un outil particulièrement utile pour informer parents, élèves et enseignants sur les multiples façons d'atteindre l'école.

Utile aux élèves, elle peut également l'être à vous, résidents de Baelen, pour renseigner vos visiteurs par exemple. Elle est disponible sur le site communal.

Quelques chiffres

Souvent, lorsqu'on veut se déplacer, le premier réflexe est de prendre sa voiture. Savez-vous qu'aujourd'hui, près de la moitié des déplacements de moins de 5 kilomètres se font en voiture ? Pourtant, d'autres moyens, mieux adaptés aux petits déplacements, sont à notre disposition :

- À moins **d'un kilomètre**, le mieux est de marcher
- Entre **1 et 4 kilomètres**, le vélo est le plus avantageux
- Entre **4 et 20 kilomètres**, le transport en commun est à privilégier.
- À plus de **20 kilomètres**, la voiture reste reine... Utilisons-la de manière intelligente !

A MEMBACH AUSSI

Si Membach, plus petit, est moins concerné par les « embouteillages » du matin et du soir, on peut tout de même noter un certain nombre de points à améliorer, notamment autour de l'école. Sachez que plusieurs aménagements sont déjà prévus pour améliorer la sécurité au centre de Membach : réparation de certains trottoirs, tracé d'emplacements de parking tout en ménageant une place pour les piétons, travaux d'entretien des accotements sont déjà en cours ou vont être effectués très prochainement. Ces travaux permettront de mieux définir les zones réservées aux piétons et faciliteront leurs déplacements dans le centre du village.

Vous pouvez également collaborer et assurer plus de convivialité en évitant de vous garer sur les zones suivantes :

- Entre l'école maternelle située rue Albert 1er et la salle St. Jean, sur le côté droit de la chaussée. Lorsque des voitures sont stationnées sur ce tronçon, les enfants qui se rendent à leur cours de gymnastique doivent marcher sur la route pour contourner les voitures, ce qui est particulièrement dangereux.



Ne stationnez pas le long de la route...



...Ni sur le trottoir, le long des haies.

- De l'autre côté de l'église, rappelez-vous que si vous vous gariez le long de la haie en la serrant de près, vous obligerez aussi les piétons à contourner votre voiture et à marcher sur la route pour pouvoir passer.
- L'entrée de l'ancien presbytère n'est pas un parking, et l'accès à cette propriété est interdit aux voitures. De nombreux petits utilisent ce chemin pour circuler entre les deux écoles, la voie doit rester libre pour eux.



Enfin, respectez les règles de parking aux alentours des deux écoles : ne vous gariez pas sur les trottoirs, ni juste devant l'école. Membach compte suffisamment de places de parking, à proximité immédiate des écoles, pour vous permettre de vous garer en toute sécurité et déposer vos enfants dans le calme.



Laissez libre les abords de l'école.

BAELEN - MEMBACH

dans les cartes anciennes

La carte Martini (XVI^e siècle)

Dans un précédent Infos communales, nous vous présentions un extrait d'une carte du duché de Limbourg situant notre entité telle qu'elle était cartographiée fin du XVII^e siècle. Cette fois, nous vous présentons le territoire de Baelen tel que le concevait un autre cartographe : Aegidio Martini.

L'auteur de cette carte, datée de la moitié du XVII^e siècle, est bien difficile à cerner ; il existe peu d'informations le concernant. Mathématicien de formation et homme de loi, il aurait vécu à Anvers selon plusieurs sources. Toujours est-il que la carte a été imprimée à Amsterdam chez l'imprimeur-éditeur et libraire Ioannes Janssonium, (* 1588 - † 1664), sans malheureusement en préciser la date.

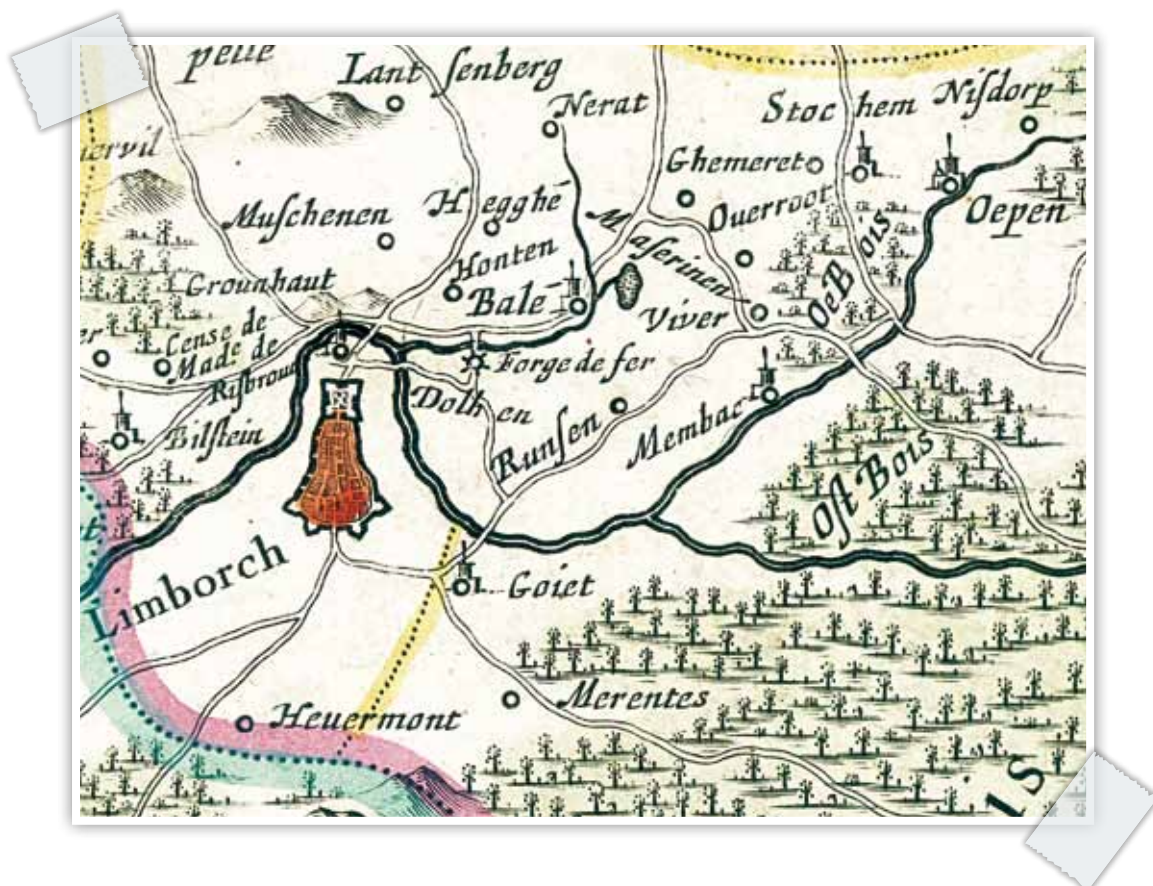
A la lecture de l'extrait reproduit ici apparaît, comme sur toutes les cartes de ce genre d'ailleurs, la place forte de Limbourg - LIMBORCH - ceinturée de murailles, contournée par les eaux de la Vesdre alimentées par celles de la Borchenne, en rive gauche, et par celles du ruisseau de Baelen, en rive droite. Une roue à aube signale la présence d'un moulin à Forges, repéré Forge de fer. Les hameaux formant l'en-

tité de Bale (Baelen) à cette époque sont bien présents : *Muschenen, Hegghé, Honten, Nerat, Runsen, Overroot, Ghemeret, Maserinen, un étang repéré Viver, et Membac*. Apparaissent également, le bois de Grounhaut, ainsi que deux autres bois dénommés *l'Oe Bois*, quasiment disparu aujourd'hui, et *l'Ost Bois*, formant la lisière de l'Hertogenwald.

Quoiqu'un peu fantaisiste, le réseau « routier » paraît, pour l'époque, plus ou moins développé et dessert les différents hameaux de l'entité ainsi que Membach. Il est intéressant de constater que la liaison Dolhain-Baelen se faisait au XVII^e siècle, non pas comme elle existe aujourd'hui, mais en rive droite du ruisseau de Baelen. Quelques tronçons de cette ancienne voie de communication existent encore aujourd'hui.

Une étude comparative de toutes ces cartes anciennes serait certainement intéressante à réaliser afin de comparer les évolutions successives de l'entité villageoise et des hameaux qui la composent depuis des siècles.

André Hauglustaine et Camille Meessen



Références bibliographiques

Extrait de la carte DVCATVS LIMBVRGVM Auctore Aegidio Martini, +/- 1650.

Travaux



La nouvelle annexe, visible depuis la rue de la Régence

En cette période de rentrée des classes, l'attention est portée sur les petits écoliers. Pour finaliser la rénovation de l'école de Baelen et les travaux de l'école de Membach, l'été n'a pas été une période de repos mais plutôt une course contre la montre pour que tout puisse être prêt le plus rapidement possible.

Ecole de Baelen : fin de la phase 3

Pour tenir les délais, les entreprises du bâtiment actives à la rénovation de l'école de Baelen n'ont pas déserté le chantier en juillet. Chauffagistes, peintres, carreleurs, menuisiers ont répondu présent.

Après la partie la plus spectaculaire des phases 1 et 2 qui consistait à construire les trois bâtiments reliés de la nouvelle école, la troisième et dernière phase s'est concentrée sur la rénovation de ce bâtiment datant de plus de trente ans, 1979 pour être précis. Qui dit rénovation, dit surprises et imprévus, et le chantier n'a pas failli à cette règle.

Quoi qu'il en soit, l'ensemble rénové propose 4 classes à l'étage et une au rez-de-chaussée, où se trouvent également les bureaux de la direction, un réfectoire largement agrandi et une nouvelle cuisine. Si la refonte de la cuisine n'était pas prévue au départ du chantier, c'était le moment ou jamais de l'agrandir et la mettre aux normes d'hygiènes actuelles. Dorénavant, la cuisine est divisée en différentes zones en fonction des tâches qui y sont réalisées comme la cuisson, la préparation des aliments, le stockage, la vaisselle.

Si la rentrée ne se fera pas dans les nouveaux bâtiments, ceux-ci n'étant pas complètement terminés, le déménagement est pour bientôt, nous ne manquerons pas de vous en reparler !

Vu de l'extérieur, ce qui est le plus impressionnant, c'est cette sorte de grand cube qui occupe maintenant une partie de l'ancienne cour des maternelles donnant sur la rue de la Régence. Ce bâtiment va abriter au rez-de-chaussée un auditorium disponible pour toutes les classes et l'étage sera dévolu à une zone de lecture, bibliothèque interne et espace multimédia. Si tout ce passe comme prévu, la rentrée aura lieu dans les nouveaux bâtiments.

La bibliothèque déménage aussi !

Quittant enfin les derniers modules derrière l'ancienne maison de police, la bibliothèque va enfin pouvoir emménager dans l'ancienne école maternelle. Pour l'accueillir, ce bâtiment a reçu un sérieux lifting, avec le remplacement des tous les châssis de fenêtres, la suppression des cloisons pour créer un grand et bel espace entièrement repeint par l'équipe de voirie. Des étagères flambant neuves ont également trouvé place dans cette nouvelle bibliothèque qui sera un endroit agréable et lumineux. L'ancienne cour des maternelles est en cours de transformation : un cheminement en klinkers est déjà en place, et à terme on y créera une zone verte avec l'un ou l'autre banc.



Les nouvelles étagères de la bibliothèque, prêtes à recevoir les livres. Ils sont à présent disposés sur les rayonnages et n'attendent plus que vous.

A Membach, on prépare aussi la rentrée.

Pour faire face à la population scolaire en croissance à l'école de Membach, l'ancienne salle du conseil de la maison communale a été transformée durant ces grandes vacances en salle de classe. Dès la rentrée scolaire, ce local sera occupé par les élèves de Mme Kerf.

Les abords des modules des maternelles ont été aménagés avec des klinkers conformément aux souhaits des institutrices.

Pour garantir un meilleur confort au niveau des repas de midi, le local du 1er étage de la salle St Jean est en cours de rénovation et accueillera une partie des enfants prenant les repas tartines. Les abords de l'école seront également sécurisés du côté du presbytère et sur le trajet entre l'école et la St Jean où ont lieu également tous les cours d'éducation physique de l'école de Membach.

Gageons que ces travaux amélioreront la qualité de vie et la sécurité de nos enfants et appellent à d'autres travaux et projets afin de continuer ce processus d'amélioration.



Les abords des modules de l'école de Membach réalisés en klinkers.

PAYS DE HERVE-FUTUR A.S.B.L.

Inventaire du paysage des communes du Pays de Herve : Guide pour l'analyse du paysage

Le Pays de Herve, jardin vert de l'Euregio Meuse-Rhin, comprend l'ensemble du territoire du plateau compris entre la Vesdre et la Meuse, soit 18 communes, dont Baelen fait partie.

En 2002, l'ASBL Pays de Herve-Futur voit le jour. Son objectif est de réfléchir au devenir du territoire, et de proposer ainsi des pistes d'action pour un développement durable et équilibré de celui-ci.

L'une de ses actions concrètes a pour objectif principal l'inventaire du paysage du Pays de Herve. C'est-à-dire développer un outil de gestion du paysage trans-communal du Pays de Herve destiné à aider les communes dans leurs prises de décisions et la réalisation d'actions, particulièrement en matière d'aménagement du territoire.

Une évaluation de ce paysage, grâce à des analyses sur terrain réalisées par des observateurs divers, va donc permettre de qualifier le paysage du Pays de Herve et de fournir ainsi une base d'informations pour mener des actions paysagères efficaces, pertinentes et cohérentes sur l'ensemble du territoire du Pays de Herve.

Cette évaluation, et l'analyse du terrain, sont ouvertes à toute personne intéressée par le paysage de sa région, de son territoire. Le regard de chacun des « utilisateurs » du paysage (gestionnaire, touriste, citoyen, promeneur,...) est indispensable pour assurer la légitimité du travail final. L'analyse est donc ouverte à tous !

Comment faire ?

Tout d'abord, il vous faudra juste remplir une fiche d'inscription (disponible sur le site internet de Pays de Herve-Futur, www.paysdehervefutur.be) afin que l'ASBL puisse connaître le territoire que vous souhaitez analyser et vous fournir le matériel nécessaire (carte(s) topographique(s), guide d'analyse et fiches de terrain).

Pour réaliser l'analyse du paysage de la commune de Baelen ou de tout autre commune faisant partie du Pays de Herve, il vous faudra parcourir celui-ci, via un itinéraire, par les voies de communication publiques et analyser le paysage, à partir de stations d'observation (préalablement déterminées ou non), en suivant les différents critères de la fiche de terrain. En effet, celle-ci permet d'objectiver au mieux le travail d'analyse et d'interprétation du paysage.

Analyse de terrain :

En parcourant votre itinéraire, arrêtez-vous dès que vous estimez saisir un paysage intéressant, que ce soit positivement ou négativement. Marquez l'endroit où vous vous trouvez sur votre carte et complétez la fiche de terrain. Une station d'observation = une fiche. N'oubliez pas de prendre quelques photos de vos points de vue.

Après analyse du terrain, vous pourrez déposer ou renvoyer vos cartes, vos fiches et vos photos à Pays de Herve-Futur. Toutes les analyses doivent être réalisées avant le 15 octobre 2011.

Contact :

Pour toutes questions ou renseignements concernant cette analyse de notre paysage :

Pays de Herve-Futur ASBL
Aurélien LAHAYE, Responsable de Projet
Val Dieu 230
4880 AUBEL
Tél/Fax : 087/66.10.33
Email : aurelie.lahaye@paysdehervefutur.be
www.paysdehervefutur.be



Semaine de l'Arbre 2011 (21-27 novembre 2011)

Achat groupé de fruitiers hautes-tiges.

Dans le cadre de la Semaine de l'Arbre 2011 (21-27 novembre 2011), Agra-Ost et Pays de Herve-Futur organisent un achat groupé d'arbres fruitiers hautes-tiges sur l'ensemble du territoire du Pays de Herve.

Pour vous faire plaisir, faire du bien à la nature, et être associé(e) à une opération valorisant notre beau pays, nous vous proposons d'acquérir des anciennes variétés d'arbres fruitiers hautes-tiges adaptés aux vergers et prairies pâturées de nos contrées. En effet, les anciennes pommes, poires, prunes et cerises de nos régions sont un véritable patrimoine : pour leurs saveurs riches et variées d'abord, mais aussi pour leur résistance aux maladies et aux ravageurs, souvent bien supérieure à celle des variétés modernes. De plus, le port des arbres fruitiers hautes-tiges est plus naturel et leur durée de vie plus longue.

Vu la quantité considérable d'arbres achetés, nous bénéficions de conditions tarifaires avantageuses : le prix des arbres fruitiers hautes-tiges est fixé à 15 €/pièce, sauf les variétés RGF à 17€/pièce.

Pour commander, c'est très simple.

La liste des variétés disponibles, le bon de commande, les conseils de plantation/d'entretien sont disponibles auprès de Pays de Herve-Futur (www.paysdehervefutur.be) ou par téléphone au 087/66 10 33) et Agra-Ost (www.agraost.be). Vous faites votre choix ; ensuite, vous renvoyez le bon de commande complété à Agra-Ost et vous réglez le montant de votre commande par virement bancaire **AVANT LE 7 OCTOBRE 2011** (pour une question d'organisation, Agra-Ost n'acceptera plus aucune commande et les commandes ne pourront plus être modifiées après cette date).

Les arbres sont livrés racines nues. La livraison aura lieu en novembre, la date et le lieu de livraison précis vous seront communiqués en temps utile (des points de distribution sur le Pays de Herve seront déterminés, suivant les quantités commandées).

Si par malchance, une variété n'était pas disponible en quantités suffisantes, nous nous réservons le droit de la remplacer par une autre variété la mieux adaptée possible.

De plus, la pépinière garantit que tous les végétaux lors de leur départ de la pépinière sont sains, conformes à la norme et exempts de virose. Toute contestation sur leurs marchandises doit nous parvenir le jour de la livraison. Dans le cas contraire, aucune contestation ne sera prise en compte, car la pépinière n'est responsable ni des conditions climatiques, ni des attaques de parasites, ni du manque de soins apportés aux végétaux, ni du sol, ni de tout autre facteur extérieur. La pépinière ne garantit donc pas la reprise des arbres.

Pour Pays de Herve-Futur,
Aurélien LAHAYE et Malory RENKENS

Pour Agra-Ost,
Anne PHILIPPE et Sabine MANDERFELD

PAYS DE HERVE-FUTUR ASBL

Val-Dieu 230 - 4880 AUBEL
Tél/Fax : 087/66 10 33
secretariat@paysdehervefutur.be
www.paysdehervefutur.be

AGRA-OST

Klosterstraße 38 - 4780 ST. VITH
Tél. 080/22.78.96
Fax. 080/22.90.96
agraost@skynet.be
www.agraost.be

Le brame du cerf



Nous voici déjà au mois de septembre et avec lui le retour des soirées plus fraîches de la fin d'été. Certains oiseaux tels les martinets et les rousserolles nous ont déjà quittés pour leur migration automnale, les journées raccourcissent sensiblement, bref, tout nous annonce que nous arrivons doucement à l'automne.

C'est à cette période que commence l'agitation dans nos forêts ardennaises.

Le cerf va prouver comme chaque année à pareille époque qu'il est le roi de nos forêts. Il va entrer dans sa période de brame. Le Brame est le mot qui désigne à la fois le cri du cerf et la période du rut.

La vie du mâle est très différente de celle de la femelle. Celui-ci n'a pas le sens de la famille très développé. Il quitte sa mère vers l'âge de 18 mois pour s'intégrer dans une petite harde de plusieurs cerfs. Plus les cerfs sont âgés, plus ils ont tendance à devenir solitaires. Les biches par contre ne quittent jamais leur progéniture femelle pour former parfois de grandes hardes de plusieurs familles. Ce sera toujours une biche âgée et expérimentée qui va mener la harde et qui donnera le signal de fuite en cas de danger. Chez les mâles, ce sera toujours aux jeunes daguets d'ouvrir la marche alors que les mâles dominants restent derrière. Seraient-ils moins courageux ou plus intelligents ?

Vers la mi-septembre, le cerf va être de plus en plus énervé et excité à cause d'une poussée de testostérone (hormone sexuelle) et va devenir une bête féroce vis-à-vis des autres qu'il côtoyait le restant de l'année. Il va rejoindre une harde de biches en chaleur qu'il va essayer de maintenir près de lui. C'est alors qu'il pousse ces longs cris rauques et plaintifs, à la fois pour signaler sa présence aux biches et pour repousser tout concurrent qui voudrait s'approcher.

Lorsqu'un autre mâle approche, le duel suit un véritable rituel. Les deux cerfs parquent d'abord à distance pour essayer d'intimider l'adversaire, à coup de grands cris, tête en arrière, cou gonflé et narines retroussées. S'ensuit alors une lente approche, histoire de mesurer les forces respectives. Si cette phase d'intimidation n'est pas suffisante, ils peuvent en arriver au combat. Là, on ne rigole plus, les deux cerfs vont gratter le sol avec leurs bois pour ensuite foncer tête contre tête, s'entremêlant les bois dans un fracas qui déchire le silence de la nuit. C'est au cours de ces combats qu'il arrive fréquemment que les cerfs se blessent ou cassent une partie de leurs bois. Le cerf qui s'avouera vaincu repartira tête baissée pour peut-être tenter sa chance ailleurs.

Le cerf vainqueur va retourner harceler les biches jusqu'au moment où l'une ou l'autre sera réceptive et là, il pourra enfin s'accoupler afin de perpétuer l'espèce.

On estime que cette période de brame dure souvent de la mi-septembre à la mi-octobre. Les cerfs sont tellement occupés qu'ils oublient même de se nourrir, s'infligeant ainsi un régime forcé qui va leur faire perdre un pourcentage non négligeable de leur poids. Lorsque cette période se terminera, les cerfs vont se refaire une santé, ne se préoccupant plus que de se nourrir afin de reprendre le poids qu'ils ont perdu.

De plus en plus de personnes veulent assister à ce spectacle impressionnant et fascinant mais attention, pensez toujours à respecter la nature. Ne dérangez pas cette activité annuelle nécessaire à la reproduction de l'espèce sous prétexte de mieux entendre ou mieux voir en vous approchant trop près, lampes torches à la main, ou encore en tentant d'approcher le plus près possible en voiture pour ne pas devoir marcher. Le mieux est de rester à distance raisonnable afin de ne pas déranger les animaux. S'ils vous repèrent, ils fuiront et vous aurez raté votre soirée. Merci pour eux.

*Desart Christian,
guide nature*



Des abeilles et des hommes

Dimanche 17 juillet, les habitants de la commune étaient conviés à une envolée dans le monde des abeilles à Membach. Cette conférence suivie d'une visite de ruche locale, de dégustations et d'échanges conviviaux s'inscrivait dans l'engagement « commune Maya » visant à agir sur la biodiversité.

Le but de l'évènement ?

- Faire prendre conscience du rôle incroyable que joue ce petit insecte dans la survie de l'espèce humaine
- Attirer l'attention sur le phénomène inquiétant de la disparition des abeilles.
- Montrer et démontrer que chacun peut agir, à son niveau, et que la somme des petits gestes peut changer la donne !



Durant la conférence, un atelier cuisine au miel pour les enfants dans les cuisines de la Maison de repos de Membach.



Un accueil 4 étoiles pour la conférence dans la salle à manger des résidents de la MRS.

C'est à la maison de repos de Membach devant une assistance nombreuse et attentive qu'a débuté l'exposé. La conférence intitulée « l'abeille, sentinelle de l'environnement. » était présentée par Didier Brick (apiculteur et biologiste collaborateur du Service d'Ethologie de l'université de Liège).

Ensuite, les participants se sont rendus chez Mme Ernst, apicultrice à Membach (rue Stendrich). Cette dernière a fait découvrir son univers apicole; son jardin fleuri, ses ruches, ses installations de récolte et de soins aux abeilles, son miel aux saveurs différentes selon les saisons, tout un menu à base de miel; de la soupe au cake en passant par la vinaigrette et la compote. Pour compléter le tout, un atelier de construction d'abris pour abeilles solitaires était animé par un habitant, membre du groupe de travail biodiversité.



Que peut-on faire avec du miel?
D'innombrables recettes, illustration !



Madame Ernst distille un savoir qu'elle a mis près de 5 ans à maîtriser parfaitement !



Que retenir de cet après-midi ?

Qu'en tant que particulier, vous pouvez activement participer à la sauvegarde des insectes pollinisateurs en réalisant des gestes simples :

- **Réduisez le nombre de tontes de votre jardin.** En n'arrachant pas systématiquement toutes les mauvaises herbes, de nouvelles plantes pourront pousser et fleurir. En plus d'égayer la pelouse, elles sont une source supplémentaire de nectar et de pollen.
- **Créez un pré fleuri :** transformez une partie de votre trop grande pelouse en zone fleurie de fleurs sauvage. Outre sa beauté, vous gagnerez ainsi chaque semaine du temps consacré à la tonte
- **Semez des mélanges de plantes mellifères et des essences locales.** (lavande, acacia, trèfle, bruyère, thym, origan, menthe, romarin, etc.). De même, évitez les fleurs à double ou triple pétales qui ne donnent pas accès au pollen ou nectar.

- **N'utilisez pas de pesticides - herbicides !** Les pesticides sont la cause n°1 de mortalité des abeilles. Il existe des solutions naturelles pour lutter contre les espèces envahissantes comme les pucerons ou d'autres parasites. Le purin d'ortie ou la bouillie bordelaise ont prouvé leur efficacité.
- **Encouragez la connaissance de l'abeille et de l'apiculture dans votre entourage.** Vous avez participé à la conférence, parlez-en autour de vous, faites circuler l'information.
- **Découvrez et dégustez les produits de la ruche.** Consommez du miel, et du miel local qui remplacera avantageusement le sucre dans beaucoup de préparations, vous favoriserez le développement des apiculteurs de la région.
- **Construisez un abri à insectes.** On connaît bien les nichoirs pour les oiseaux du jardin, et on s'intéresse depuis peu aux insectes. Les insectes auxiliaires sont très utiles pour lutter contre les parasites du jardin : leur fournir un abri permet de favoriser cette faune bénéfique.
- **INTEGRER le Groupe de Travail BIODIVERSITE de votre commune ! Pourquoi ? C'est l'occasion de participer aux réflexions et aux actions locales qui font tache d'huile.** Prendre part un groupe de travail, c'est participer à une réunion sympa tous les 3 mois avec d'autres habitants, partager vos idées, réaliser des projets concrets sur le terrain, construire ensemble des solutions pour l'avenir ...

Envoyez vos coordonnées sur « jeparticipe@baelen.be »



Découvrez toute la beauté d'un jardin sauvage, paradis de senteurs et de découvertes.



Une info tout en couleur, fruit du talentueux travail des jeunes des Alizés de Membach.

Un tout grand merci

- À la Maison de Repos et de soins de Membach qui a ouvert ses portes et son agréable salle pour la tenue de la conférence.
- Aux Alizés, centre de jour pour handicapés de Membach pour la réalisation des panneaux d'information créatifs.
- Aux bénévoles du Groupe de Travail Biodiversité qui ont organisé cet évènement.

Exemples à suivre: ces deux institutions se sont d'ores et déjà engagées, tout comme votre commune pour ses espaces publics, à réaliser des plantations en faveur des abeilles : verger, haies mellifères, prés fleuris... sur les terrains leur appartenant.



Action initiée dans le cadre de l'Opération de Développement Rural
Infos: jeparticipe@baelen.be ou tel: 080/678.470 (A. Klein)

En route vers l'école ...

Une situation paradoxale

Différentes raisons :

- Dépose minute sur le chemin du travail,
- Gain de temps,
- Réflexe automobile...
- Incitent les parents à déposer leurs enfants en voiture à l'école.



Une escalade

Toutes ces raisons engendrent alors des effets pervers aux abords des écoles :

- Circulation et embouteillages,
- Risques d'accidents dus au stationnement sauvage et aux manœuvres parfois dangereuses des véhicules
- Augmentation du bruit et dégradation de l'air,
- Sentiment accru d'insécurité chez les parents

En utilisant quotidiennement leur voiture, les parents aggravent la situation et augmentent l'insécurité routière.

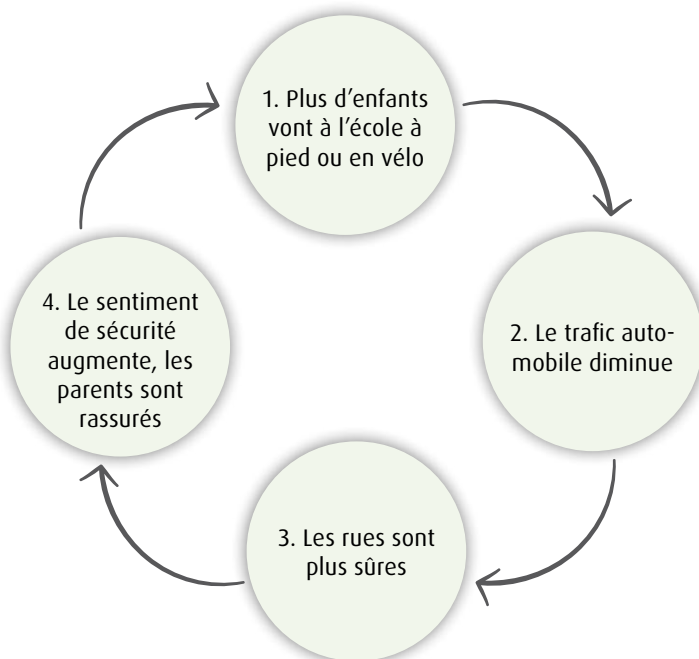
Et pourtant

- Les distances entre le domicile et l'école sont inférieures ou égales à 1km pour 50% des élèves de Baelen,
- Le premier kilomètre en voiture pollue plus que les autres (le moteur n'a pas le temps de chauffer),
- Les déplacements en voiture exposent les enfants au stress du conducteur,
- Le recours permanent à la voiture retarde l'apprentissage de la rue et de ses dangers,
- Les déplacements en voiture privent les enfants d'une activité physique régulière, pourtant essentielle à leur bonne santé.



Inversons la logique

Il est possible d'inverser la logique du « tout à l'auto » au profit de modes de déplacements doux comme la marche à pied, le vélo ou les transports en commun, en élaborant un Plan de Déplacements Scolaires.



Comment assurer davantage de sécurité d'abord, de mobilité ensuite aux élèves de Baelen ?

Des citoyens s'investissent

Question aussi délicate qu'interpellante sur laquelle des citoyens, des parents, des enseignants ont décidé de se pencher. Réunis au sein d'un groupe de travail, ils ont étudié le problème, sont descendus sur le terrain, y ont arpenté trottoirs et ruelles, ont traversé routes et grand-routes et pris note consciencieusement des illogismes, des endroits dangereux, des infrastructures déficientes : signalisation absente, mal placée, marquages inadéquats..., bref de toutes les embûches rencontrées par les élèves lors de leurs déplacements vers l'école de Baelen.

Et constatent...

D'où qu'ils viennent, que ce soit du bas du village ou des hameaux par delà la nationale, les enfants rencontrent de multiples obstacles sur leur parcours.

Quelques constats parmi les 35 points noirs répertoriés : zone 30 trop limitée, absence de signalisation des parkings de délestage, crayons indicateurs trop proches de la zone sensible, localisation passage piéton illogique, trottoir discontinu, revêtement (route et trottoirs) en mauvais état, parkings illégaux, pas de panneaux ou de signalisations lumineuses pour renseigner l'école...



La situation la plus dangereuse

Parmi les observations, la situation la plus dangereuse repérée par le groupe concernait l'ancienne cour de l'école, devenue parking un peu vite, un peu malgré elle (la voiture s'engouffre partout où elle peut !). Les enfants identifiaient encore cet espace comme une zone de loisirs et les enseignants n'y exerçaient pas de surveillance, car ils se concentraient sur les traversées de voiries. Des situations très dangereuses avaient été observées lors des manœuvres parentales, raison pour laquelle la première recommandation du Groupe de Travail mobilité au collège fut l'interdiction provisoire (en attendant un aménagement sécurisant) de l'accès à l'ancienne cour pour les voitures.

Sur quoi et sur qui agir prioritairement ?

Les membres du GT ont ensuite réfléchi aux priorités sur lesquelles se concentrer en vertu de l'urgence (car danger), des opportunités, du nombre de personnes touchées, de la facilité à mener l'action et de l'exemplarité de celle-ci :

- Agir sur l'engorgement de l'hyper-centre
- Gérer le flux automobile
- Diminuer les déplacements monomaniaques
- Diminuer la vitesse des voitures
- Augmenter les déplacements doux
- Stimuler le déplacement des piétons
- Agir au niveau du poids des mallettes

Et pour ce faire, commencer par :

- Organiser une large campagne de **communication** dans le bulletin communal (c'est l'objet du dossier).
- Mener une **réflexion** « commune + école » sur « par où va-t-on faire sortir les enfants », un préalable permettant d'orienter les choses à mettre en place. Voir réponse dans l'encadré.

Réponse du Collège au sujet de la sortie des écoliers : il n'y aura qu'une seule sortie, par l'ancienne cour. Les motivations sont les suivantes : surveillance à assurer à un seul endroit, une sortie côté RN impossible (et de toute façon pas souhaitée), la Commune ne peut accéder à la co-propriété pour une sortie sur la Rue Longue, donc pas de réelle alternative.

- Intervenir auprès du TEC pour que ceux-ci **déplacent l'arrêt de bus** (route d'Eupen) situé sur le passage piétons.



- **Prolonger le demi trottoir** jusqu'au bout du parking au centre (= poser des bordures en béton le long du jardin de la crèche).
- Tracer et/ou **repeindre des passages pour piétons** aux abords des écoles
- Décider d'affecter **un parking aux enseignants** ainsi qu'au bus scolaire (celui qui se situe derrière l'ancienne maison de la police).
- **Déplacer la barrière** cadennassée du parking des enseignants de 2m, afin de donner accès du parking à la cour par le petit escalier (qui serait à réaménager, dans ce cas).
- Encourager l'utilisation des **parkings de délestage** (via une info dans le bulletin communal, via une signalisation de ceux-ci, via la fiche d'accessibilité)
- En début d'année scolaire, apprendre ou **revoir la circulation piétonne** avec les élèves (cfr projet printemps de la mobilité et présence policière dans les classes).
- Concevoir une **fiche d'accessibilité** multimodale

Ces premières suggestions ont été validées par le collège et réalisées ou inscrites au planning du 1er trimestre scolaire.



Une action initiée dans le cadre de l'Opération de Développement Rural

BAELEN: NOUVEAU: la Bibliothèque a déménagé! Elle se situe désormais rue de la Régence (rampe à droite de l'Administration communale - ancienne école maternelle). Tél. 087/76.01.23

MEMBACH: le Dépôt se situe dans l'ancienne Administration communale, le local à droite en entrant. **Tél. 087/74.24.58**

La bibliothèque est dorénavant ouverte : (tout public)

BAELEN

Lundi de 13h30 à 16h30

Mardi de 11h30 à 15h30

Mercredi de 14h à 19h

Samedi de 09h30 à 13h30

MEMBACH Vendredi de 13h30 à 15h30

VACANCES SCOLAIRES Mercredi de 14h à 19h - Samedi de 9h30 à 13h30

Le prêt s'élève à: (durée du prêt = 1 mois, renouvelable jusqu'à 3 mois)

- **10 centimes pour les bandes dessinées**

- **20 centimes pour les livres adultes**

- **1 euro pour les jeux**

Ses collections comptent **15.800 livres**.

Vous pouvez emprunter le nombre de livres que vous demandez.

Je peux vous procurer les livres dont la bibliothèque ne dispose pas en dehors d'une semaine. La bibliothèque possède de nombreuses lectures scolaires en plusieurs exemplaires et elle peut vous en obtenir d'autres par le système du prêt inter-bibliothèques. Elle est informatisée, ce qui permet de vous dire en quelques secondes, si elle possède le livre que vous demandez.

La bibliothèque possède beaucoup de bandes dessinées, de romans pour adultes, pour ado et pour enfants, des documentaires, des revues et des jeux.

Vous pouvez retrouver toutes les nouveautés dans les extraits du catalogue des collections de la bibliothèque qui sont régulièrement publiés sur le site internet de la commune de Baelen:

www.baelen.be, rubrique Ma Commune, Autres Services, Bibliothèque.



Date	Détails	Lieu	Horaire	prix	organisateur + infos
06/09/2011	Excursion: Visite du canal du centre	Départ Baelen	7h30		Pensionnés de Baelen
11/09/2011	Visite guidée de la tour de l'église de Baelen		14h et 16h	Gratuit	L.A.C.
16/09/2011	Portes ouvertes «Le chemin d'Ocre»	chemin Ocre, 1	de 15h à 21h		Denis Radermecker 0484/923.715 (voir article Initiative locale ASC)
17/09/2011	Centre canin à Membach: journée portes ouvertes	rue de l'Invasion, 50	dès 10h		voir article ou www.chiensheureux.be
24/09/2011	Soirée concert des chorales de l'ancien doyenné de Montzen	Baelen: Foyer culturel	19h30	Entrée gratuite	Royale Chorale de Baelen
01/10/2011	Opération Rivières Propres	Devant la maison communale à 9h	de 9h à 13h		francis.bebonne@acbm.be ou 0479/269.541
01 et 02 octobre 2011	Challenge Endurance Porsche Cup 2011 24 h slot 2011	Baelen: Foyer culturel			voir affiche
02/10/2011	Visite historique du village de Baelen			Gratuit	L.A.C. - Groupe limité: inscriptions souhaitées (voir annonce)
11/10/2011	Excursion surprise du Groupement des pensionnés de Baelen		Départ à 8h30	Car : 17 €/Visite et repas : 25 €	087/76.28.59 M-L Radermecker 087/76.40.36 L.Corman
23/10/2011	Salon informatif «Epuración individuelle... que faire?»	Centre Nature de Botrange	de 10h30 à 17h	Entrée gratuite	Fondation rurale de Wallonie et la commune de Waimes
06/11/2011	Balade à Henri-Chapelle - Gulpen	Départ Baelen, devant la maison communale	13h30		087/76.33.89Flas L. 087/56.91.58 Pirard J. 0473/98.44.98 Schoonbroodt H.
19/11/2011	Théâtre «Un air de famille»	Forum de la nouvelle école de Baelen	20h30		L.A.C. (réservations souhaitées : voir annonce)
20/11/2011	Petit-déjeuner Oxfam				L.A.C.
11/12/2011	Balade à Aubel	Départ Baelen, devant la maison communale	13h30		087/76.33.89Flas L. 087/56.91.58 Pirard J. 0473/98.44.98 Schoonbroodt H.

Avis aux personnes et organisateurs de


BALS en lieux clos
 ou de
MANIFESTATIONS
 en plein air

Le règlement général de police prévoit une série d'obligations à respecter par les organisateurs de

REUNIONS PUBLIQUES
EN LIEU COUVERT OU EN PLEIN AIR
 (bals, méga-soirées, autres festivités)

Toute organisation doit être demandée un mois à l'avance au Collège communal. L'organisateur devra se rendre à la direction de la Police locale pour y fournir tous les renseignements utiles et y recevoir les consignes de sécurité. Un formulaire ainsi que le texte complet du règlement peuvent être demandés à l'Administration communale ou être consultés sur le site internet de la commune www.baelen.be - Rubrique Vie administrative - Documents en ligne - Chargement de documents : « Demande d'autorisation pour manifestation en plein air et déclaration de tenue de bal ou manifestation en lieu clos », ainsi que « les articles 105 à 140 de l'Ordonnance de police administrative » à respecter.

BALADES

Pour découvrir votre village et votre région, nous vous invitons à participer aux différentes balades organisées :

02.10 MEROLS-KETTENIS
 06.11 HENRI-CHAPELLE- GULPEN
 11.12 AUBEL

Point de rencontre : devant la maison communale de Baelen à 13h30

Durée : environ 2 hrs ou 8 km

Difficulté : aucune

Equipement : chaussures de marche - bottes

Les destinations des balades peuvent changer en fonction d'éléments indépendants de notre volonté.

Schoonbroodt Myriam et Hubert 0473/98.44.98

Flas Gilberte et Louis : 087/76.33.89

Pirard Jos : 087/569157-087/56.91.58

Gymnastique pour dames âgées

Baelen

Dans une ambiance amicale et conviviale, nous invitons toutes les dames âgées de 45 ans et plus de la commune de Baelen/Membach à venir participer chaque lundi de 19 h à 20 h au cours de gymnastique douce.

La session débute au mois de septembre

Pour avoir des renseignements complémentaires, veuillez contacter les personnes suivantes :

Brasseur Resy : 087/76.51.51

Cormann Marguerite : 087/55.58.28

Journée portes ouvertes

Le 17/09/2011, le centre canin de Membach ouvre ses portes au public.

Le matin, les visiteurs auront l'occasion de suivre les cours d'éducation canine qui permettent aux propriétaires de chiens d'acquérir les bonnes attitudes et les méthodes adéquates pour développer une relation harmonieuse avec leur compagnon à quatre pattes.

Ces cours sont répartis en quatre niveaux allant de l'éducation de base aux exercices de plus en plus complexes dont le but essentiel est d'assurer la cohésion du binôme Humain-Chien, favorisant ainsi l'intégration du chien dans la société.

L'après-midi débutera par la présentation de l'école du chiot, là où tout ce processus débute. Les chiots, âgés de 2 à 6 mois, vont apprendre par le jeu les règles sociales de leur espèce. Ils vont aussi apprendre à vaincre leurs appréhensions, sous la conduite de leur maître, en franchissant divers obstacles, toujours de manière ludique. La socialisation aux chiens et aux humains de morphologies diverses est également un objectif important de l'école des chiots.

Le programme se poursuit par la présentation d'une ancienne race belge, le bouvier des Ardennes.

La journée continuera par quelques exercices ludiques, suivis de recherche en décombres.

Les membres du groupe « défense du maître » clôtureront la journée par des mises en scène qui vous montreront notre vision de la « discipline mordant ». Chaque chien possède des dents redoutables et le réflexe de s'en servir. Il est nécessaire, pour l'équilibre du chien qu'il puisse se servir de ses dents de manière cadrée, par son maître.

Les enfants ne seront pas oubliés puisque, tout au long de la journée, ils pourront promener des lamas dans l'enceinte du centre.

Sur place, chacun pourra trouver à manger et à boire pour passer un bon moment.

Gym des dames Membach : reprise des cours le 7 septembre 2011

Les dames de Membach reprendront leurs séances hebdomadaires de gymnastique en septembre.

Rendez-vous tous les mercredis à 19h à la salle St. Jean

Les pensionnés de Baelen vous proposent leurs excursions !

Le mardi 11 octobre : Excursion surprise

Départ : 8 h 30

Prix du car : 17 €

Visite et repas : 25 €

Renseignements et inscriptions chez :

M^{me} M.-L. Radermecker : 087/76.28.59

M. Léon Corman : 087/76.40.36

Solidarité Villages Baelen-Membach

Les travaux du réfectoire de l'école n'étant pas encore terminés, nous avons décidé, cette année, de ne pas organiser notre dîner. Nous vous invitons déjà à nous rejoindre au mois de mars 2012 dans un cadre entièrement rénové. Nous vous tiendrons au courant dès que possible de la date et espérons que vous serez nombreux à y participer.

BAELEN - SAISON 2011/2012

octobre 2011

**ENFANTS
ADOLESCENTS**


Chacun a en soi des talents, de la créativité, qui ne demandent qu'à être découverts, exprimés et développés. Apprendre à se connaître, à bouger, à regarder, à bien parler, à vaincre sa timidité, à libérer son corps, sa voix, son esprit, apprendre à faire confiance aux autres et à s'amuser ensemble, à lâcher prise et à exprimer ses émotions, sans crainte, sans stress...

POUR CE FAIRE, LE GROUPE EXPRESSIONS VOUS PROPOSE :

Atelier « danse » : psychomotricité en musique, rythmique, situation dans l'espace, expression corporelle, enchaînements... travail de groupe développant la concentration, la souplesse, la grâce, l'esprit d'équipe.

Atelier « théâtre » : improvisation, mime, poésie, création de personnages, sketches, ... travail de groupe développant l'esprit créatif et imaginaire, permettant de vaincre sa timidité.

DANSE MODERNE EXPRESSIVE :

dans la salle du foyer culturel de BAELEN

Samedi de 9h30 à 10h30 : enfants de 5 à 9 ans

Samedi de 12h15 à 13h15 : enfants de 10 à 12 ans

Jeu de 19h00 à 20h30 : adolescents

inscriptions : Angélique MARMARINOU, 0495/34 54 22

THEATRE :

dans la salle dite «la Cantellerie» de BAELEN

Mercredi de 17h00 à 18h30 : jeunes de 10 à 16 ans

inscriptions : Marine NIHANT, 0477/33 02 64

ou en soirée 087/76 34 28

Monsieur le Bourgmestre Louis Sühs, le L.A.C. et la Commune.

Suite à l'exposition de peintures organisée en juin 2011 dans l'Atrium de la Maison communale et à l'accord intervenu entre les autorités communales, les responsables du LAC et la donatrice, le tableau représentant Louis-Edouard Sühs (1822-1895), Bourgmestre de Baelen, confié au LAC, a été mis en bonne place dans le hall d'accueil de la Maison Communale de Baelen. Ceci permettra au public d'admirer ce magnifique tableau et ainsi de respecter la demande de la donatrice, Madame le Docteur Marie-Pierre Tiquet de Dolhain, parente de Louis Sühs et nièce de Nicolas Tiquet, ancien membre du LAC.

Pour rappel, Louis Sühs fut Bourgmestre de Baelen durant 37 ans. C'est sous son Mayorat que fut construite la maison communale.

La « Royale Chorale de Baelen » vous invite :

le **samedi 24 septembre prochain**, la chorale de Baelen recevra une dizaine de chorales de l'ancien doyenné de Montzen.

Cette soirée, où tous les amoureux de chant choral seront gâtés, se déroulera au Centre Culturel dès 19h30. Entrée gratuite.

Une messe à l'église à 18h30 précédera cette belle organisation.

Un évènement à voir. Venez nombreux.

Théâtre à Baelen

**Samedi 19 novembre à 17H30 et à 20H30
au Forum de la nouvelle Ecole de Baelen.**

Les enfants de la Tchatche dans « Un air de Famille »

d'Agnès Jaoui et Jean-Pierre Bacri

6^{ème} pièce présentée par la troupe des Enfants de la Tchatche depuis 1996.

Distribution : Annick Pilot, Alex Bruwier, Marc Rezette, Kathy Grosjean, Maureen Ortegat et Olivier Hauglustaine.

Mise en scène : Patrick Letangre

Réservations souhaitées : 087/76.24.61, 0486/90.23.63 ou 0478/21.48.09

C'est une histoire de famille, le genre d'histoire qui arrive à tout le monde et que d'habitude on ne raconte pas aux autres. Les secrets enfouis depuis des années sous le poids des habitudes et des conventions, les blessures jamais cicatrisées, les rancoeurs explosent aux visages des invités du bar d'Henri Ménard...

Une pièce remarquable, à voir absolument.

Des acteurs originaires de Goé, Dolhain, Baelen et d'ailleurs.

La Tchatche et le LAC vous attendent.

Les prochaines activités du L.A.C.

Dimanche 11 septembre : Visite guidée de la tour de l'église Saint-Paul de Baelen par Camille Meessen.

Début de la première visite à 14 h. - Début de la seconde à 16 h.

Participation gratuite.

Dimanche 2 octobre : Visite historique du village de Baelen par Camille Meessen, assisté d'une conteuse, Marie Bylyna, que vous retrouverez en 3 endroits du village.

Participation gratuite.

Le groupe étant limité à 50 personnes, les inscriptions sont vivement souhaitées :

Nathalie Thönnissen : 0486/ 90 23 63

André Hauglustaine : 0478/ 21 48 09

Camille Meessen : 0474/80 21 79

Dimanche 20 novembre : Deuxième édition du petit-déjeuner Oxfam.

Au plaisir de vous y rencontrer !



